

## ACTU CE du 28 Juillet 2016

*Le SNU Pôle Emploi FSU LR vous informe :*

### **Consultation sur l'Organigramme de la Nouvelle Région Fusionnée**

Lors de la phase d'information, il est apparu que le CE avait une « photographie » d'un organigramme technique, mais ne pouvait avoir de vision sur :

- les organisations de travail avec une Direction Régionale et 2 implantations géographiques distantes de plus de 250 km aller simple,
- la localisation des chef-fes de services et les modes de management notamment à distance,
- les impacts professionnels en découlant tant sur les contours professionnels que sur les parcours.
- Une consultation différenciée entre l'organigramme par lui-même et l'organisation du travail en DR est prévue pour fin 2016, début 2017. Et pour suivre ce dossier, nous actons positivement la création d'une commission de suivi. **Les élu-es du SNU au CE de LRMP décident donc de ne pas prendre part au vote.**

Ce positionnement doit se comprendre comme une ouverture marquant notre volonté de ne pas bloquer le processus de nomination de l'encadrement de la D.R. : processus nécessaire et très attendu par nos collègues.

Vote NPPV : SNU et CGT

Vote Abstention : FO, CGC, SNAP, CFDT et UNSA

### **Echanges sur les A2S & les équipes d'Orientation ( Psychologues et ATO), les équipes CDE et les tableaux de résultats (ICT)**

. Concernant le schéma cible du positionnement des psychologues du Travail dans les Unités mais aussi les équipes d'orientations au sens large (avec les CSP également), la DR accepte une **rencontre des équipes A2S en Septembre 2016** pour essayer de rassurer et de répondre aux premières interrogations tout en diffusant préalablement aux élus le contenu macro des points abordés et les éléments de langage.

. Concernant **les équipes CDE**, la Direction Régionale ne prévoit pas de redimensionnement à la baisse en LR et étudie celui de MP au regard du volume d'offres croissant.

- Concernant **les indicateurs de satisfaction des Demandeurs d'emploi** (ICT 05), 24 agences sont en difficultés et un accompagnement leur sera apporté au niveau régional.

### **Echanges sur les prestations Activ'Emploi et Activ'Projet**

. Concernant **Activ'Emploi** : il est relevé par les élus SNU et les autres organisations syndicales qu'une pression est mise sur les agents pour prescrire toujours plus alors que les résultats et la satisfaction des demandeurs d'emploi sont loin d'être au rendez vous.

. Le **suivi qualité des prestations Activ'Emploi et Activ'Projet** : l'établissement sera attentif aux pénalités prévues dans le cahier des charges relativement à la non-atteinte des objectifs tant qualitatifs que quantitatifs. Un travail sera engagé au niveau des Directions Territoriales pour le suivi qualité des prestataires et des prestations.

### **Prochaine BDE le 5 Aout 2016**

50 postes environ seront en diffusion (33 conseillers, 10 postes de REA - plutôt en MP - et 2 RRA ...)

### **Dotations 2016 / Enfants**

. Il existe trois dotations différentes en fonction des âges des enfants. Les formulaires et notices d'information sont affichés sur les sites du CE ex-LR et ex-MP et sont en ligne !!

. Les demandes de dotation seront à renvoyer au CE de votre « région d'origine » c'est à dire CE LR ou CE MP suivant votre localisation.

. La dotation « Enfant en situation de handicap » sera affichée dès que les décisions des élus seront actées au prochain CE du 25 août.